

Adresse de la société populaire de Castres (Tarn) qui félicite la Convention sur le décret abolissant l'esclavage dans les colonies de la République, ce qui a donné un grand exemple au monde, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Castres (Tarn) qui félicite la Convention sur le décret abolissant l'esclavage dans les colonies de la République, ce qui a donné un grand exemple au monde, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794).

In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 15;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28804_t1_0015_0000_11

Fichier pdf généré le 30/01/2023

Du cabinet où tu présides,
Tu vas faire un terrible saut :
Ton heure sonne, infâme traître,
Ennemi de l'humanité;
Tes trahisons, ta cruauté,
Hâtent la chute de ton maître.
Courage...

Autrichiens, vil troupeau d'esclaves,
Mais jadis, peuple valeureux,
Quand briserez-vous les entraves
Dont on enchaîne vos ayeux ?
Jadis, hélas, nous fûmes frères
Le sang, dit-on, ne peut mentir ;
Ah ! réveillons ce souvenir,
Rompons de fatales barrières.
Courage...

Espagnols, votre ardent génie
De l'indépendance est l'ami,
Sous une double tyrannie ;
Sera-t-il toujours endormi ?
Levez-vous, déclarez la guerre
Au despotisme, aux préjugés,
Rendez à vos tyrans sacrés
Le mal qu'ils ont fait à la terre.
Courage...

O vous, insensés royalistes,
Pusillanimes modérés.
Connoissez les vils égoïstes !
Qui vous ont longtemps égarés !
De Marat, confessez la gloire ;
Du peuple, il fut l'ami constant,
C'est pour lui qu'il versa son sang
Vengez avec nous sa mémoire.
Vos succès, citoyens, naîtront de l'union ;
Jurons haine éternelle au crime de Toulon.

24

La société populaire de Saint-Marcel-de-Milien, district de la Tour-du-Pin, département de l'Isère, félicite la Convention sur la constitution vraiment républicaine qu'elle a donnée à la France. Elle applaudit au gouvernement provisoire révolutionnaire, et au décret qui abolit l'esclavage des nègres.

Elle annonce que le fanatisme est entièrement détruit dans cette commune, que leurs concitoyens ont donné à la patrie un marc 6 deniers 18 grains d'or, 11 marcs un denier 6 gros d'argent, 57 liv. en numéraire, 17 liv. en assignats, 9 draps, 72 chemises et 35 livres de cuivre : tous ces objets ont été déposés au district.

La même commune fait remise à la Nation de la somme de 114 liv. 10 s., arrérages de la rente créée en sa faveur par l'ancien gouvernement, sur les ci-devant tailles (1).

Elle demande que son nom de Saint-Marcel soit changé en celui de Mont-Marcel. Enfin elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au comité d'instruction publique et de liquidation, chacun en ce qui le concerne (2).

(1) Bⁱⁿ, 23 germ. (2^e suppl^t).
(2) P.V., XXXIV, 348. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t) ; Rép., n^o 110.

25

L'administration du département du Pas-de-Calais fait passer l'extrait du procès-verbal de sa séance du 18 ventôse, qui constate que le citoyen Augustin-Joseph Houbron, ci-devant employé dans les fermes sur les boissons, aux ci-devant états d'Artois, remet à la patrie, la pension qui lui est due à raison de ses services.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

26

La société populaire de Castres, département du Tarn, écrit que la Convention, en abolissant l'esclavage dans les colonies de la République, a vengé l'espèce humaine trop longtemps avilie, donné un grand exemple au monde, et bien mérité de l'humanité entière.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[Castres, s. d.] (3).

« Législateurs,

Le jour où vous avez décrété l'abolition de l'esclavage dans les colonies de la République était destiné à faire époque dans les annales de la Révolution et à devenir un nouveau monument de votre gloire. Vous avez vengé l'espèce humaine trop longtemps avilie ; vous avez rendu l'homme à sa dignité originelle ; vous avez donné un grand exemple au monde ; vous avez bien mérité de l'humanité entière. Que les despotes tremblent ; votre décret retentira aux oreilles de leurs esclaves, il réveillera dans leurs cœurs l'horreur de la tyrannie et le désir naturel de briser leurs chaînes. Ne craignez pas le reproche d'impolitique. La politique véritable est toujours d'accord avec les principes éternels de la morale et de la nature, et cette politique seule est permise au grand peuple qui a conquis ses droits et qui veut les conserver à jamais. Entendez les bénédictions que cet acte de justice vous attire, entendez un peuple immense de frères qui vous proclament ses libérateurs. Ah ! sans doute, le lien touchant par lequel vous les attachez à la patrie les rendra dignes d'elle, sans doute il sera moins facile à rompre que les fers dont la politique barbare des despotes les avait inhumainement chargés. La prospérité durable des colonies date du moment où la liberté, où l'égalité n'y seront plus outragées ».

DUPRAT (présid.), RICARD (secrét.), B. LAROCQUE (secrét.), CARAYON (v.-présid.).

27

La municipalité de Châlons, département de la Marne, annonce que l'église dite ci-devant de Notre-Dame est consacrée à la raison : elle

(1) P.V., XXXIV, 349.
(2) P.V., XXXIV, 349. Bⁱⁿ, 14 germ. (suppl^t).
(3) C 299, pl. 1053, p. 4.